

La faiblesse de l'inflation en question

Lors d'une conférence sur la politique monétaire organisée à Paris le 10 mars 2014, Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, a évoqué la question de la faiblesse de l'inflation. Après avoir souligné qu'une inflation durablement faible menace la réalisation de la stabilité des prix au sens où elle est définie par toutes les grandes banques centrales, il a noté que l'inflation a diminué dans l'ensemble des économies avancées, en particulier dans la zone euro. Pour M. Noyer, les raisons de cette faible inflation sont multiples : sous-utilisation des capacités de production ; baisse des prix des matières premières ; impact de l'ajustement des bilans du secteur bancaire ; évolution du taux de change (« la récente appréciation de l'euro a exercé une forte incidence désinflationniste »). M. Noyer a ensuite souligné qu'une faible inflation ne signifie pas déflation. La déflation est un processus cumulatif de diminution de l'indice global des prix, alimenté par des anticipations négatives, une « spirale pernicieuse », qui pousse les consommateurs à différer leurs achats et qui, en alourdissant la charge réelle de la dette, incite à différer l'investissement. De ce point de vue, a noté M. Noyer, « il n'y a pas actuellement de déflation dans la zone euro : les prix, et surtout les salaires nominaux, continuent d'augmenter et les anticipations d'inflation demeurent fermement ancrées en territoire positif ». Toutefois, a-t-il également souligné, « une inflation trop basse comporte des dangers et des risques très significatifs » : elle réduit la marge de manœuvre nécessaire pour un ajustement à la baisse des prix relatifs et des salaires réels qui sont absolument nécessaires dans la zone euro pour permettre à certains pays, dont la France, de regagner de la compétitivité ; elle permet difficilement de parvenir aux taux d'intérêt réels bas, voire négatifs, dont les économies avancées ont toutes besoin à l'heure actuelle ; enfin, elle accroît le risque que l'économie soit véritablement en déflation si jamais elle subit un choc négatif. En résumé, pour Christian Noyer « c'est précisément parce que le processus de déflation est difficile à inverser que même les faibles probabilités qu'il se déclenche ne doivent pas être négligées et qu'il convient de les prendre pleinement en compte dans l'élaboration de la politique économique. »

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/discours-CN-GIC-20140310.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 mars 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les dernières projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, couvrant la période allant jusqu'à fin 2016, confortent les anticipations précédentes d'une période prolongée de faible inflation, qui sera suivie d'une remontée graduelle des taux de l'IPCH vers des niveaux plus proches de 2 %. Conformément à ce scénario, les évolutions de la monnaie et du crédit demeurent atones. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. S'agissant des perspectives de prix et de croissance à moyen terme, les informations et les analyses actuellement disponibles confirment pleinement notre décision de maintenir une orientation accommodante de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire, ce qui soutiendra la reprise progressive de l'économie dans la zone euro. (...) Nous continuons de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation est fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie, du niveau élevé des capacités inutilisées et de l'atonie de la création de monnaie et de crédit. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE18). Il s'est établi à 12,0 % en janvier 2014, stable depuis octobre 2013. Il se situait également à 12,0 % en janvier 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,8 % en janvier 2014, stable également par rapport à octobre 2013. Il se situait à 11,0 % en janvier 2013. En janvier 2014, 26,231 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 19,175 millions dans la zone euro. Comparé à décembre 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 17 000 tant dans l'UE28 que dans la ZE18. Par rapport à janvier 2013, le chômage a baissé de 449 000 personnes dans l'UE 28 et de 67 000 dans la zone euro. Parmi les états membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,0 %) et au Luxembourg (6,1 %) ; à l'inverse, les taux les plus élevés se retrouvent en Grèce (28,0 % en novembre 2013) et en Espagne (25,8 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-190 du 21 février 2014 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028638170&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028625279&dateTexte=>

Publications : parutions du quatrième trimestre 2013

Le tableau de bord CEROM et les publications Tendances conjoncturelles et Évolutions monétaires du quatrième trimestre 2013 sont téléchargeables gratuitement sur le site du [CEROM](#) et de l'[IEDOM](#).

Encours de crédits : stabilité de l'encours global en 2013

En 2013, l'encours sain des crédits accordés aux agents économiques martiniquais est globalement stable à 8,0 milliards d'euros (+0,2 %). Cette stabilité masque toutefois des évolutions contrastées selon les catégories d'agent. En effet, les encours des ménages et des collectivités locales sont orientés à la hausse alors que celui des entreprises est en repli. L'encours de créances douteuses brutes est, pour sa part, en léger repli (-1,1 %) et le taux de créances douteuses stable (6,9 %), quoique à un niveau représentant plus du double de celui de la Métropole.

Ménages : repli des crédits à la consommation en 2013, progression de l'épargne

En 2013, l'encours des crédits à la consommation des ménages est en recul de 2,7 %, à 0,9 milliard d'euros. Parallèlement, les avoirs des ménages auprès des établissements de crédit sont en hausse de 2,2 %, à 4,9 milliards d'euros. Ces évolutions traduisent une modification du comportement des ménages, qui, dans un contexte économique morose, semblent privilégier l'épargne à la consommation.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Echanges extérieurs : baisse des importations en 2013

L'année 2013 est marquée par une contraction globale des échanges extérieurs de la Martinique. Les importations (2 641 millions d'euros) comme les exportations (384 millions d'euros) sont en recul respectif de 4,5 % et de 5,7 %. Abstraction faite des échanges de produits pétroliers, les importations s'élèvent à 1 885 millions d'euros (-1,5 %) et les exportations à 199 millions d'euros (+1,9 %).

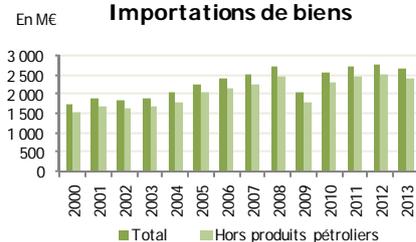
Le déficit de la balance commerciale martiniquaise est de 2 257 millions d'euros pour le champ des biens (1 686 millions d'euros hors produits pétroliers), en baisse de 4,3 % (-1,8 % hors produits pétroliers). Le taux de couverture des importations par les exportations de biens demeure à un niveau faible (14,5 % et 10,6 % hors produits pétroliers), en diminution de 1,2 point (+3,4 points hors produits pétroliers). En outre, en 2012, le taux d'ouverture de l'économie martiniquaise est faible (24,3 %), comparé aux autres pays et territoires de la Caraïbe (60 % en moyenne pour les biens et services entre 2007 et 2009 [d'après l'étude de l'IEDOM](#)).

Taux de couverture et d'ouverture, balance commerciale en 2013

	Biens et services (*)	Biens
Taux d'ouverture (*)	24,3%	19,0%
Taux de couverture	35,7%	14,5%
Balance commerciale	- 19 19 M €	- 2 257 M €

(*) données calculées à partir des comptes rapides 2012
Sources : INSEE, Douanes

Importations de biens



Source : Douanes, calculs IEDOM

Exportations de biens



Source : Douanes, calculs IEDOM

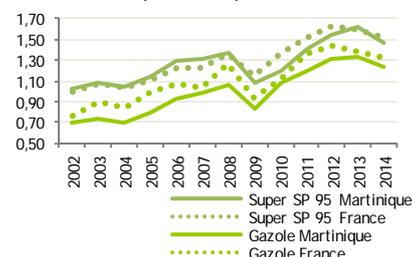
Produits pétroliers : signature des arrêtés de méthode en février

Les arrêtés ministériels de méthode réformant les modalités de fixation par l'Etat du prix des carburants dans les DROM ont été signés le 5 février. Ces arrêtés sont le fruit de négociation avec les compagnies pétrolières, les distributeurs et les gérants de stations services. Complétant les décrets du 31 décembre dernier, ces textes permettent la mise en œuvre de la réforme du prix des carburants.

Le prix maximum des carburants routiers a été révisé par arrêté préfectoral à compter du 1^{er} mars. Le prix au litre de l'essence revient à 1,47 €, niveau très proche du niveau hexagonal (+1 centime en mars) et celui du gazole à 1,23 €, niveau inférieur au niveau hexagonal depuis plusieurs années (prix stable par rapport au mois de février).

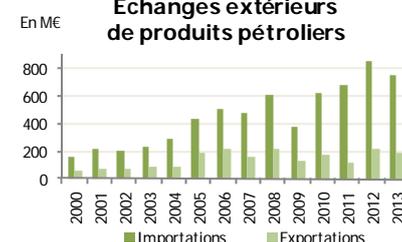
En 2013, les échanges extérieurs de produits pétroliers ont très sensiblement évolué, tant pour les importations que les exportations. En effet, la SARA, qui exploite des dépôts d'hydrocarbures en Guadeloupe et en Guyane, importe du pétrole brut en Martinique pour réexporter une partie de sa production raffinée vers les deux autres DFA. Or, en 2013, la SARA a réalisé un arrêt technique dit de « régénération » qui l'a conduite à interrompre le raffinage de pétrole brut et à importer de plus grandes quantités d'hydrocarbures raffinés. Ainsi, en 2013, les importations de produits pétroliers bruts sont en repli à 310 millions d'euros (-35,6 %) et les importations de produits pétroliers raffinés atteignent 447 millions d'euros (+20,2 %). Parallèlement, les exportations de produits pétroliers raffinés sont en recul à 180 millions d'euros (-13,1 %) et les exportations de produits pétroliers bruts représentent un volume modeste (5 millions d'euros).

Prix des carburants (en €/litre)



Source : Dieccte, Ministère de l'économie

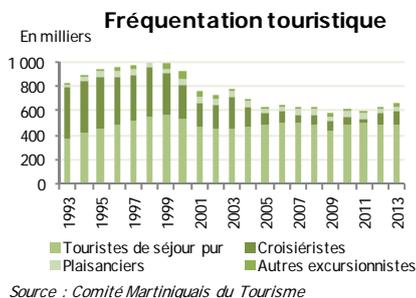
Echanges extérieurs de produits pétroliers



Source : Douanes

Fréquentation touristique : embellie en 2013

À l'occasion des Assises du tourisme, qui se sont tenues le 18 février sous l'égide de l'État, le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) a diffusé les chiffres provisoires de fréquentation pour 2013. La Martinique aurait accueilli 656 874 touristes, soit 21 237 de plus qu'en 2012 (+3,3 %). L'essentiel de la progression serait imputable à la croisière (103 770 croisiéristes, +12,7 %), le nombre de touriste de séjour étant stable à 489 705 (+0,5 %). Pour mémoire, l'objectif du CMT est d'un million de touristes à l'horizon 2020, niveau déjà atteint à la fin des années 90.



Construction : hausse des permis accordés en 2013

En 2013, les permis accordés pour la construction de logements (3 867 autorisations) ainsi que les logements commencés (1 965) sont en hausse sensible (respectivement +29,3 % et +19,8 %). Toutefois, les logements achevés (2 664), correspondant aux attestations de conformité, sont en recul (-8,8 %).



ACTUALITÉS RÉGIONALES

Coopération : Martinique et Guadeloupe, membres-associés de l'AEC

Lors de la 19^{ème} réunion ordinaire de son Conseil des ministres, qui s'est tenue le 14 février à Trinidad, l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe) a admis la Martinique et la Guadeloupe comme membres-associés. À cette occasion, la présidence de deux comités spéciaux leur a été confiée : celle du comité dédié au tourisme à la Martinique et celle du comité dédié à la réduction des risques de catastrophes à la Guadeloupe.

Tourisme : signature d'un accord entre l'AEC et l'OMT

Le 19 février, l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe) et l'OMT (Organisation mondiale du tourisme) ont signé un accord destiné à améliorer leur collaboration dans le domaine du tourisme durable. Cette signature est intervenue en marge de la conférence « Tourisme, secteur-clé du développement des Etats insulaires », organisée à Nassau conjointement par l'OMT et le ministère du tourisme des Bahamas.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- janvier 2014	130,0	+0,0 %	+0,7 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- janvier 2014	45 203	+1,4 %	+4,2 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- décembre 2013	22 181	-0,5 %	+1,4 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2013	38 272	+0,5 %	-7,0 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- décembre 2013	244,0	+3,2 %	+2,1 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2013	164,4	+2,3 %	+3,6 %
	Exportations (millions d'euros)	- décembre 2013	32,6	+34,6 %	-28,6 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2013	11,3	-7,2 %	-9,6 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- décembre 2013	13,4 %		-18,2 pts
	Hors produits pétroliers	- décembre 2013	6,9 %		0,0 pt
Grande distribution (source : DIECCTE)	Ch. d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- décembre 2013	74,2	+69,0 %	+6,2 %
		- cumul annuel	564,1		+2,5 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- février 2014	16 869	-0,8 %	-3,8 %
	Retraits de cartes bancaires	- février 2014	4 739	+1,1 %	-2,8 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2013	150 136	+31,0 %	+8,2 %
		- cumul annuel	1 619 868		+3,4 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- février 2014	38 857	-4,6 %	+42,4 %
		- cumul annuel	79 583		+44,0 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- janvier 2014	14 447	+14,0 %	-5,6 %
		- cumul annuel	14 447		+0,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- janvier 2014	802	-63,6 %	-11,4 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- janvier 2014	180	-26,2 %	+27,7 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		982		-6,1 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Février 2014)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1057%	0,1694%	0,2051%	0,1601%	0,2250%	0,2890%	0,3870%	0,5500%

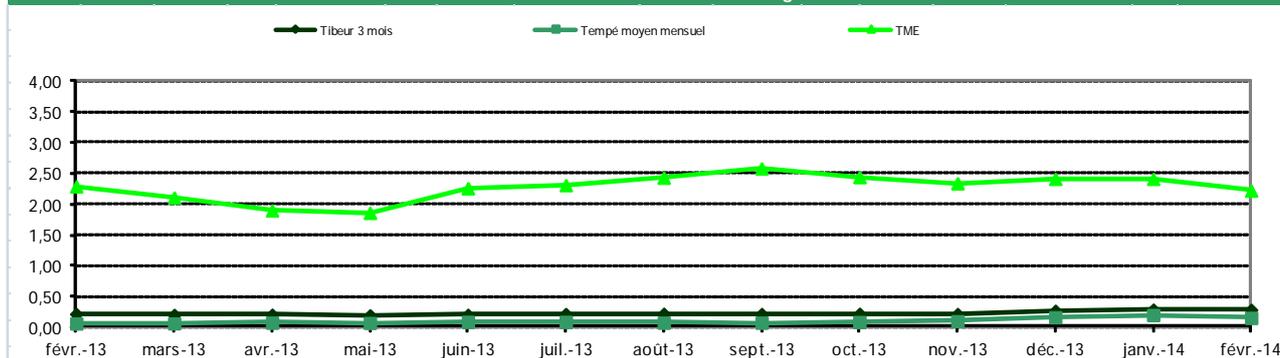
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
2,34%	2,41%	2,41%	2,22%	2,54%	2,61%	2,61%	2,42%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er janvier 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,04%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,51%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,76%
Prêts-relais	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,83%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,31%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,36%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,12%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,35%	Découverts en compte (1)	13,31%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

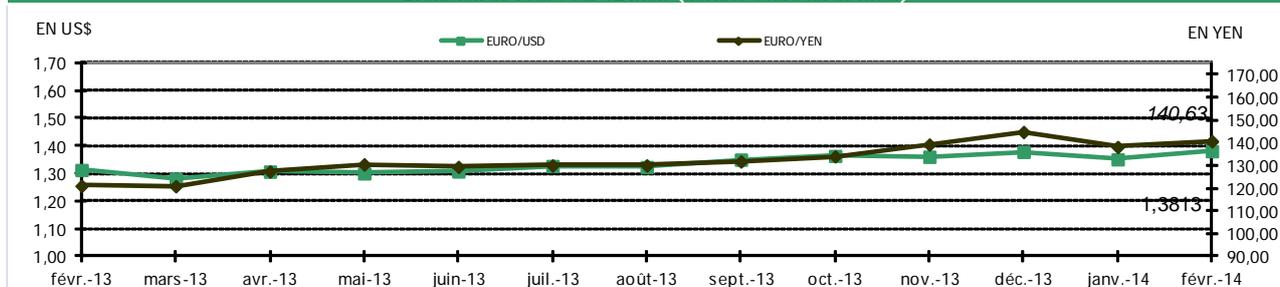
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3813	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,7584	EURO/SRD (Surinam)	4,5545
EURO/JPY (Japon)	140,6300	EURO/BWP (Botswana)	12,1922	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4705
EURO/CAD (Canada)	1,5357	EURO/SCR (Seychelles)	16,6470	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,6004
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8263	EURO/MUR (Maurice)	41,0718	EURO/BBD (La Barbade)	2,7603
EURO/SGD (Singapour)	1,7487	EURO/BRL (Brésil)	3,2120	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8557
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7172	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,684	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3231,6234	EURO/XCD (Dominique)	3,7264	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	